

*M. *Arthurs*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé indiquant tous les immeubles loués par le gouvernement à Ottawa et à quel prix; indiquant encore (a) le nom de l'édifice; (b) le montant du loyer payé; (c) les sommes payées pour entretien, y compris le chauffage, l'éclairage, le nettoyage et les autres dépenses, pour l'année 1929; (d) les taxes payées ou payables par l'Etat en 1929; (e) l'étendue en pieds carrés des édifices occupés.

*M. *Arthurs*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé indiquant le nombre des fonctionnaires de chaque département de l'administration publique, service intérieur, avec les salaires, pour les années 1926 et 1929.

M. *Bock*—Vendredi prochain—RÉSOLUTION—Attendu qu'il se fait un grand trafic de négociations à prime d'après lequel ceux qui n'ont pas de blé en leur possession pour le livrer vendent des options que des personnes qui, nous le croyons, n'ont pas l'intention de prendre livraison, achètent; et

Attendu que la crise récente de la bourse et l'incertitude actuelle qui règne à la bourse des blés sont dus sans aucun doute dans une grande mesure à ce libre trafic des options; et

Attendu que les Lois telles qu'elles existent sont évidemment insuffisantes et ne contiennent pas ces dispositions qui protégeraient le producteur;

En conséquence, il est résolu, de l'avis de la Chambre, (a) que le système du trafic de négociations à prime tel que mis actuellement en pratique, n'est pas dans le meilleur intérêt du producteur ou du consommateur, en autant qu'il est la cause de fluctuations violentes dans le prix de nos aliments principaux;

(b) Que le comité permanent de l'agriculture et de la colonisation entreprenne une enquête complète sur le trafic des options, tel qu'il se fait actuellement dans le but d'éliminer les pratiques spéculatives et plus spécialement de prévenir les ventes de grains à découvert par des personnes qui n'entendent livrer effectivement aucun grain ainsi vendu.